

20^e ANNIÉE.

Bureau.
Passage.
Lemonnier 12.
10 Centimes, le NUMÉRO

LIÈGE, LE 23 SEPTEMBRE 1888.

N°518

Bureau.
Passage.
Lemonnier 12.
10 Centimes, le NUMÉRO.

LE RASOIR



UNE SUCCESSION REDOUTABLE
 DU L'ENTRÉE DU SIRE DE BRUYN AU DEPARTEMENT DES ET COETERA.
 Et qui m'inspirera? Oh! de Moreau, c'est toi! (Victor Hugo, -Hernani.)

Rédacteur en chef :
A. RIGOBERT.

Abonnements :
Belgique, Un an, franco, fr. 5-00
Etranger, port en sus.

LE RASOIR

Journal satirique hebdomadaire

Éditeur-Propriétaire :
J. DAXHELET.

Annonces & Réclames
A FORFAIT.
Un numéro : 10 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSÉ FRANCO AU BUREAU, PASSAGE LEMONNIER, 12, LIÈGE.

CONCURRENCE PIEUSE.

Autrefois, du moins l'Évangile l'affirme, le bon pasteur donnait sa vie pour ses brebis.

Aujourd'hui il se borne généralement à tirer d'elles le meilleur parti possible, puis finit le plus souvent par les envoyer à l'abattoir voisin, après les avoir tondues à ras. Il y a évidemment progrès.

Il ne faudrait pas cependant chercher à étendre ce nouveau système à toutes les catégories de créatures. Ainsi par exemple il serait bon de ne jamais confondre, sous ce rapport, les enfants avec les moutons, car enfin il doit y avoir des bornes à tout.

Ces réflexions me sont inspirées par le récit d'une mésaventure judiciaire qui vient d'arriver à la supérieure de l'établissement dit du *Bon Pasteur*, à Cholet. (France).

Il faut savoir que le *Bon Pasteur* est une sorte d'orphelinat religieux dont la maison mère est à Paris et qui compte, comme tout convent qui se respecte, un grand nombre de succursales en province.

Or, au lieu de donner aux petites filles qui lui sont confiées, l'instruction primaire et professionnelle auxquelles elles ont droit, ce *bon pasteur* d'un nouveau genre, les exploite à sa manière, en les faisant travailler d'une façon exagérée, sans aucun profit... pour elles.

Il résulte en effet d'une enquête à laquelle a donné lieu une plainte formulée contre la supérieure de la succursale de Cholet :

Que la maison du *Bon Pasteur* paye patente ;

Qu'elle a livré, du 4 Janvier au 7 Novembre 1887, environ 50,000 objets cousus ;

Que les pièces ainsi exécutées arrivent toutes taillées de Paris ;

Que chaque enfant fait toujours le même travail ;

Que la maison tire un prix élevé des ouvrages exécutés ;

Que les enfants n'apprennent pas la profession de couturière de façon à pouvoir l'exécuter à leur sortie ;

Que sur 200 jeunes filles, 33 seulement reçoivent une certaine instruction ;

Enfin que les contrats d'apprentissage passés avec les parents contiennent une *clause pénale en cas de maladie* (!) ou de retrait des enfants.

Poursuivie devant les tribunaux, la supérieure du *Bon Pasteur* de Cholet a été condamnée à trente-quatre amendes de 10 frs. chacune, pour infractions à la loi sur le travail des enfants.

Je pourrais tirer bien des conclusions de cette petite histoire, mais cela m'entraînerait trop loin.

Je veux me borner à faire remarquer : Qu'il existe en Belgique un nombre considérable de maisons prétendument religieuses dans lesquelles, à l'instar du

Bon Pasteur de France, des jeunes enfants sont exploitées par des trafiquantes déguisées en béguines ;

Que ces trafiquantes, ne payant aucun salaire aux enfants qu'elles emploient, font par conséquent une concurrence désastreuse aux ouvrières honnêtes ;

Que, chez nous en Belgique, au contraire de ce qui se passe en France, les maisons de ce genre, bien que se livrant ouvertement à l'exercice d'une profession très lucrative, ne payent pas un centime de patente ;

Enfin que les directrices de ces établissements ne pourraient être poursuivies ici pour infraction à aucune loi, par la raison bien simple que nos législateurs, toujours bienveillants pour certaines couches sociales (!), n'ont absolument rien prévu à cet égard.

C'est pour vous dire que la liberté.... des couvents, pour faire tour du monde, n'a plus besoin de passer par chez nous.

Il y a longtemps que nous le savons, hélas !
A. RIGOBERT.

Pour nous défendre.

Quelqu'un faisait remarquer, l'autre soir, dans un café où je me trouvais, que dans presque tous les duels entre pékins, on compte toujours au moins un officier au nombre des témoins.

Ce quelqu'un, qui paraissait très expert en la matière, ajoutait que c'était le plus souvent ce témoin militaire qui s'opposait à toute tentative de réconciliation entre les adversaires et qui rendait par conséquent la rencontre inévitable.

Cette remarque, je dois le dire, m'a rendu passablement rêveur.

Elle m'a rappelé, malgré moi, une scène impayable, d'un des plus désopilants vaudevilles de Labiche.

Dans cette pièce délicate, Labiche met à un moment donné en présence, dans le parloir d'une prison, un bon gros rentier, arrêté pour je ne sais quel délit imaginaire, et un avocat qui se présente sur la recommandation du directeur du lieu, pour se charger du soin de sa défense.

L'avocat, qui est affligé d'une épouse fantasque dont les absences prolongées l'ont souvent inquiété, reçoit les confidences cascadeuses de son nouveau client, et, à certains détails, croit reconnaître sa femme dans l'héroïne des aventures galantes dont il écoute le récit.

Alors, n'y tenant plus, il se précipite tout à coup à la gorge de son interlocuteur et fait mine de l'étrangler.

Mais il reprend aussitôt son sang-froid et dans l'espoir d'entendre des révélations plus compromettantes encore, il lâche son homme, tout en lui disant avec le plus grand calme :

« Continuez mon ami. »

Et le bon gros rentier de balbutier ahuri :

« Pardon, Monsieur ! Est-ce bien pour me défendre que vous êtes venu ici ? »

La même question ne pourrait-elle pas être adressée, avec une légère variante, aux officiers conseillers de duels ?

Comment, nous autres pacifiques bourgeois belges, nous entretenons pour nous défendre, le cas échéant, une armée qui nous coûte les yeux de la tête, et des chefs appartenant à cette armée, seront, à un moment donné, la cause, l'unique cause de la mort de l'un des nôtres ?

Quoi, nous payons grassement des gens pour protéger notre vie à l'occasion, et ce sont précisément ces gens qui nous engageront à nous envoyer mutuellement *ad patres*, à la moindre petite discussion.

Ah ! mais non, cette fois nous n'y sommes plus ; il doit y avoir méprise.

Pour ma part, si de tels non-sens devaient se perpétuer, je ferais mienne la réplique du bon gros rentier de Labiche et je m'écrierais à mon tour, plein d'une légitime stupéfaction :

« Pardon, MM. les officiers. Est-ce bien pour nous défendre que vous êtes ici ? »

A présent, vous savez, chaque son goût, comme dirait M. Van Wambeke.

Si MM. les officiers adorent tant que cela le sabre et le pistolet, qu'ils s'en donnent à cœur joie... entre eux.

Mais de grâce, qu'ils n'essayent pas d'inculper ces manières belliqueuses à d'honnêtes pékins, qui n'ont aucune espèce d'aptitude ni de goût pour d'inutiles exercices meurtriers

A la guerre comme à la guerre soit !

Mais aussi, à la paix comme à la paix, et pas de mauvaises blagues !

RACAGNAC.

Une idée

Les concours de beauté deviennent de plus en plus à la mode.

Est-ce un bien ? Est-ce un mal ?

Ma foi, je n'en sais trop rien, mais je n'ai garde cependant de m'user la cervelle à étudier la question.

Que *Légitus* tempeste avec furia contre l'institution des prix de beauté, qu'il crie à l'immoralité, au scandale, à l'abomination, tant qu'il lui plaira ? Tout cela me laisse indifférent et je reste plus calme et plus digne que jamais.

Un concours de beauté ne peut en somme avoir plus d'influence sur ma destinée qu'une course dans les sacs ou qu'un assaut de chant ; je n'ai donc aucune espèce de raison de me départir en l'occurrence de ma placidité habituelle.

Au contraire ! Loin d'entrer comme *Légitus* dans des colères féroces, il me prend la charitable idée de suggérer à ce confrère bien-aimé une petite idée, laquelle mise à exécution, constituerait certainement pour lui une fameuse fiche de consolation.

Puisque les principes chastes et pu-

diques de nos dévôts ne leur permettent pas d'approuver les concours de beauté entre personnes du sexe (cachez ce sein etc.) pourquoi ces pieux personnages n'organiseraient-ils pas entre eux un concours... de laideur.

Ce serait là au moins un tournoi absolument original et qui ne présenterait au surplus aucun danger sérieux pour les mœurs, les lauréats courant tout au plus le risque d'être enlevé par un petit-frère impotent ou ramolli.

Ce concours de laideur serait d'ailleurs bien facile à organiser.

Pour conserver intact son cachet d'orthodoxie de rigueur, pourraient seuls par exemple y prendre part :

Les domestiques des jésuites ;

Les membres rachitiques de la Sainte-Famille ;

Les préfets des congrégations de la Sainte-Vierge ;

Les miraculés de Lourdes et de Chevremont ;

Les sacristains en retraite.

Les dignitaires bossus de la garde d'honneur du Sacré-Cœur ;

Enfin les rédacteurs du *Petit Courrier de St-François*.

Quant aux membres du jury, ils devraient être exclusivement choisis parmi les plus hautes sommités caricaturales ecclésiastiques ou monastiques.

Eh ! bien, mon adoré *Légitus*, que vous en semble ?

Dites la vérité : mon idée vous botte, n'est-ce pas ?

Alors, c'est entendu, je vous la cède gratuitement et sans partage, à une seule condition toutefois : c'est qu'il me sera permis d'utiliser, au printemps prochain, un de vos lauréats... pour chasser les moineaux de mon jardin.

ZUTALORS.

Nouvelles politiques.

Il se confirme de plus en plus que l'entrevue de l'empereur Guillaume avec son auguste cousin d'Autriche et son non moins auguste cousin d'Italie, n'a d'autre but que la consolidation de la triple alliance.

En conséquence il a été formellement entendu entre les nobles visiteurs que, dans le but d'éviter tout incident fâcheux, les vins de choix renseignés aux menus de leurs nombreuses et fraternelles agapes n'y figureraient que pour la forme.

On s'en tiendra donc purement et simplement à l'absorption des *solidos*, ce qui ne peut manquer de consolider ferme les augustes convives et leur triple alliance.

Quant à l'interdiction absolue de lever la coude, elle est généralement considérée dans les cercles diplomatiques comme d'un excellent augure pour le maintien de l'équilibre euro-

péen, représenté, dans le cas qui nous occupe, par trois de ses plus fermes soutiens.

L'Europe peut donc dormir tranquille: un inquiétant point noir est disparu de l'horizon.

Le reporter diplomatique de semaine :
ZUTALORS

De ci, de là.

Une belle chose la science. — Dans un article sur les progrès de l'alcoolisme, publié par la *Gazette Pétrus*, M. de Laveleye cite avec admiration une étrange maxime de Michelet:

" *L'homme qui fume, aurait écrit quelque part le célèbre historien français, n'a que faire de la femme; son amour, c'est cette fumée, où le meilleur de lui s'en va.*"

N'en déplaisent aux savants MM. Michelet et de Laveleye, cela c'est tout bonnement miraculeux.

Prenons les ouvriers par exemple. Ils fument tous comme des Turcs et malgré cela, ils attrapent pour la plupart des enfants que c'est comme un bouquet de fleurs.

Et dire que, d'après le digne M. Michelet, ils n'ont que faire de la femme.

Que serait-ce donc, oh! mon Dieu, si c'était le contraire?

Proficiat. — Sous ce titre: " *la santé du Roi* ", les journaux publiaient l'autre jour à la rubrique: Hollande, cette intéressante information:

" *Les nuits du roi Guillaume sont bonnes depuis quelques jours. Il a pu recevoir et reprendre ses anciennes occupations.*"

Pour ma part je suis enchanté d'apprendre que S. M. Hollandaise a pu reprendre ses anciennes occupations.... nocturnes.

J'espère au surplus qu'une autre personne de son entourage immédiat partagera cet enchantement.

Enfin! Honni soit qui mal y pense.

C'est bien fait. — Une remarque de la *Gazette Pétrus*:

" *Comment parmi les officiers étrangers qui suivent nos grandes manœuvres, ne voit-on jamais d'officiers hollandais?*"

" *Les grandes armées sont représentées. Le Japon même semble s'intéresser à notre organisation militaire. Mais nos voisins du Nord paraissent encore nous boudier.*"

Voilà! Cela nous apprendra à supprimer naïvement nos fêtes de Septembre et à laisser bêtement mourir dans l'oubli et la misère les derniers combattants de 1830, pour faire plaisir à la Hollande, qui a bien soin en revanche..... de ne nous donner aucune compensation.

Le sentiment, c'est très beau sans doute, mais enfin pas trop n'en faut!

En retard. — Un grand nombre de journaux ont annoncé cette semaine que le Roi Milan de Serbie venait de déposer le sabre de son père.... au Mont-de-Piété de Vienne.

Ces journaux retardent et de beaucoup. Le sabre en question a été engagé au dit Mont-de-Piété, il y a plusieurs années.

N'ayant jamais été dégage, il a été vendu comme gage suranné et est aujourd'hui la propriété d'un banquier de Berlin.

Le *Rasoir* a raconté cette histoire dans son numéro du 11 Août dernier.

Qu'on se le dise!

Crémation providentielle. — Un singulier accident est arrivé l'autre jour aux obsèques d'un prêtre à Charley (Angleterre).

Le cercueil était entouré, suivant l'usage, de candelabres portant des cierges allumés. Tout à coup le drap mortuaire prit feu, et la bière, ainsi que le cadavre qu'elle contenait, furent réduits en cendres.

Cela dégoutera peut-être ces Messieurs du clergé de combattre systématiquement la crémation.

Je vous dis, moi, que c'est le doigt de Dieu!

Tout s'explique. — On sait qu'à chaque instant le jeune empereur d'Allemagne fait sonner l'alarme pendant la nuit dans les casernes de Berlin, à seule fin de réunir ses soldats pour les faire manœuvrer lui-même jusqu'au matin.

Le *Figaro* nous donne la raison de ces étranges fougues nocturnes: Guillaume II a, paraît-il, des fréquentes rages de dents qui lui occasionnent des insomnies; c'est d'après le *Figaro*, ce qui lui donne l'idée d'empêcher les officiers et les soldats de sa garde de dormir.

Alors tout s'explique. Autrefois quand le Czar avait bu, la Pologne était ivre; aujourd'hui quand l'empereur d'Allemagne a la rage de dents, tous les régiments à sa portée doivent.... enrager.

Il y a analogie, quoi!

Dieu voit tout. — Un hôtelier de cette ville fait annoncer dans la sainte *Gazette* un " *salon particulier pour le clergé*" (sic).

C'est là une bien délicate attention qui mérite certes d'être récompensée par un nombre considérable de jours d'indulgence.

MM. les ecclésiastiques, qui aiment à lever le coude, pourront au moins se livrer en toute sécurité à leurs exercices bacchiques, sans avoir à craindre les regards impies des profanes.

Deo Gratias.

Pas d'exagération. — La *Gazette de Liège* parlant d'un projet de mariage entre la princesse Clémentine de Belgique et l'héritier présomptif du trône d'Italie, qualifie ce projet de scandaleux et d'impossible Rien que cela!

La pieuse feuille ajoute que ce mariage, s'il se réalisait, jeterait les Belges dans la consternation. (textuel)

Cette chère *Gazette* exagère. Je tiens, quant à moi, à déclarer que je n'ai pas l'habitude d'être consterné pour des histoires de l'espèce.

Que la princesse Clémentine, que je n'ai pas même le plaisir de connaître de vue, se marie avec le Grand Turc, avec l'amiral suisse ou même avec le prince royal d'Italie, mon Dieu, que veut-on que cela me fasse à moi?

Rigolade à bon marché. — Un gaillard qui s'entend admirablement à faire la noce, sans bourse délier, c'est assurément le jeune empereur de Chine.

Ce joyeux fils du soleil vient de décréter que 12 millions 500,000 francs seraient prélevés sur les revenus publics pour faire face aux dépenses nécessitées par les fêtes de son mariage, lequel est fixé au 24 de ce mois.

De plus, dans les provinces, le peuple a souscrit pour le double de cette somme, ce qui porte au chiffre respectable de 37 millions 500,000 francs, les monnaies... d'autrui, dont l'empereur chinois va disposer pour sa noce!

C'est cela qui peut s'appeler une vraie chinoiserie, par exemple! Enfin, c'est le pays!

Retour de Jersey. — M. Bernaert est sur le point de rentrer à Bruxelles. L'éminent chef du cabinet sera porteur d'un stock considérable de costumes complets, aussi élastiques que variés, achetés sur place dans les meilleures fabriques de Jersey, et grâce auxquels il pourra continuer à se courber avec toute la souplesse voulue, devant leurs Graculants nos Seigneurs les Evêques.

Le pays apprendra avec plaisir cet heu-

reux résultat du petit voyage d'agrément de notre premier ministre.

**

La pousse des feuilles... d'automne. — On annonce pour paraître, à partir du 1^{er} dimanche d'Octobre, en notre ville, un nouveau journal libéral hebdomadaire, lequel prendra pour titre " *Le Rural* " et aura pour rédacteur en chef M. Albert Godefroid.

Nous souhaitons cordialement la bien venue à notre nouveau confrère.

BRICOLEUR.

L'industrie des pianos.

Après une visite au grand concours, le journal le *Panthéon de l'Industrie*, consacre à la fabrication des pianos un long article technique, excessivement flatteur pour la maison Renson et fils de notre ville. Nous découpons de cet article le passage suivant:

" MM. Renson fabriquent des pianos droits et obliques. Pour les chassis en fer de leurs pianos, ils n'ont pas recours au système des constructeurs allemands, qui font passer les cordes sur le chassis en fer, ce qui donne une résonnance désagréable.

" Les pianos de MM. Renson possèdent une magnifique sonorité, ce qui ne les empêche pas d'être immuables et de supporter les longs voyages.

" Outre un système d'accord de leur invention (breveté), MM. Renson ont résolu un problème posé par la Commission du concours, en appliquant un deuxième étouffoir, mû par une pédale et une genouillère."

Cette maison a donc fait faire de réels progrès à l'industrie des pianos. Sa réputation est d'ailleurs justifiée par de nombreuses médailles obtenues à Bruxelles, Amsterdam, Anvers, etc.

Nous nous faisons un plaisir de féliciter nos concitoyens MM. Renson et fils.

EGO.

Société des libres-penseurs

DE LIÈGE.

Un Congrès national libre-penseur se tiendra à Liège dimanche et lundi 23 et 24 Septembre.

En voici l'ordre du jour qui, comme on va le voir, mérite sérieusement d'attirer l'attention de tous les amis de la lumière:

1^o Séparation de l'Etat et des Eglises. — Suppression du budget des cultes. — Abolition des privilèges du clergé;

2^o Laïcisation des établissements hospitaliers;

3^o Crémation. — Laïcisation de la sépulture;

4^o Retour à l'Etat, aux provinces et aux communes de tous les biens de main-morte;

5^o L'enseignement laïque doit-il être neutre dans le sens d'indifférent ou de nettement hostile aux dogmes religieux;

6^o Sécularisation des livres scolaires.

Les séances ont lieu au Café National, 18, place St-Lambert; celle de réception, à midi, où le discours de bienvenue sera prononcé par M. Alfred Journez, et toutes les autres de 10 heures du matin à midi, de 2 à 5 et de 7 à 9 heures du soir, où une Conférence publique sera donnée au Casino Grétry, notamment par MM. Victor Arnould, César De Paeppe, Léon Furnémont et Adolphe Vancaubergh, sur les questions à l'ordre du jour du Congrès. La Tribune est libre.

Le dimanche, à 9 heures, un BANQUET, auquel les dames sont admises, aura lieu au Grand Hôtel Charlemagne, place Saint-Lambert, au prix de 2 frs. 50 par souscription.

Nous souhaitons de tout cœur bon succès aux congressistes libres-penseurs!

Pavillon de Flore.

TABLEAU DE LA TROUPE

ANNÉE THÉÂTRALE 1888-1889.

MM. Gribouval, régisseur-général; Ernest, secrétaire de la direction; Joseph Meurice, chef d'orchestre; Dressen, répétiteur, second chef; Vaillant, second régisseur; Debouny, souffleur; Edouard Lemaitre, peintre décorateur; Fieux-Labrosse, costumier.

Opérettes et opéras comiques.

MM. Gardon, ténor, venant de Toulouse; Perrin, baryton, venant du Havre; Couly, laruelle, venant d'Amiens; Degranges, 2^e ténor, venant de Liège; Vienné, laruelle, venant de Strasbourg; Raimbault, trial, venant de Bruxelles Liège; Thys, basse-bouffe, venant de Liège; Robin, second venant de Liège; Tack, Hanrotte, Sougnez, coryphées ténors; Vaillant, Defresne, coryphées basses. — M^{me} Jeanne Perrouze, première chanteuse, venant de Paris-Liège; Loys 2^e chanteuse, venant de New-York; Gilles-Raimbault, 2^e chanteuse, Desclauzas, venant de Bruxelles-Liège; M. Riou, mère-dugazon venant de Reims; Belini, dugazon, venant de Liège; Glassis-Boyer, Couly, Thys, Leblanc, J. Sluse, Tack, coryphées; Chœurs hommes, 12; Chœurs dames, 12; Orchestre, 25 musiciens.

Comédies, vaudevilles, drames.

MM. Boyer-Classis, premier rôle, jeune 1^{er} rôle; Degranges, jeune premier; Couly, premier comique; Ancelin, premier comique en tous genres; Vienné, premier comique marqué; Raimbault, comique de genre; Thys, rôles de genre; Robin, second comique; Sougnez, troisième comique; Defresne, grande utilité et des 3^{es} rôles; Tack, Vaillant, Hanrotte, utilités. — M^{me} Clavandier, jeune 1^{er} rôle, jeune 1^{re}, coquette; Perrin-Theuler, jeune première, ingénuité; Gilles-Raimbault, première soubrette; Marie Riou, première duègne; Belini, seconde soubrette, coquette; Couly, 2^e ingénuité, première amoureuse; Boyer-Classis, seconde soubrette; Leblanc, seconde soubrette; J. Sluse, grande utilité, des ingénuités; Thys et Tack, grande utilité.

En sus de tout le répertoire d'opérettes, la direction s'est assurée le droit de représentation pour le *Baiser d'Ivonne*, les *Surprises du Divorce*, *Tête de Linotte*, *Coquin de Printemps*, *Tailleur pour Dames*, *Ma Gouvernante*, le *Bonheur conjugal*, etc.

Echos

La journée finit par le bal des cocotes chez D...

Ces dames se sont déguisées en grisettes.

Les gandins consentent, pour cette fois seulement, à leur faire vis à-vis.

Quels ébats, messeigneurs, quels ébats!

— O Français de la décadence! s'écrie M. P..., égaré dans ces parages.

— Ça, des Français de la décadence, riposte M. en guise de mot de la fin: si vous disiez des Français de la cadence!

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE

ET LITHOGRAPHIQUE

PAPETERIE CENTRALE

J. DAXHELET

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 12,
(Ancienne Maison Haas, entièrement restaurée et agrandie).

Même maison: PASSAGE LEMONNIER, 12

Jusque fin Décembre.

DES BLAGUES.

L'odyssée du voyage des Congolais, à l'exposition
DE BRUXELLES.



1^{er} acte : exposition de sujet.
L'invitation à venir goûter les charmes de l'hospitalité belge.



2nd acte : Entrée en matière.
Les intéressants invités commencent à trouver que l'hospitalité manque essentiellement d'agrément.

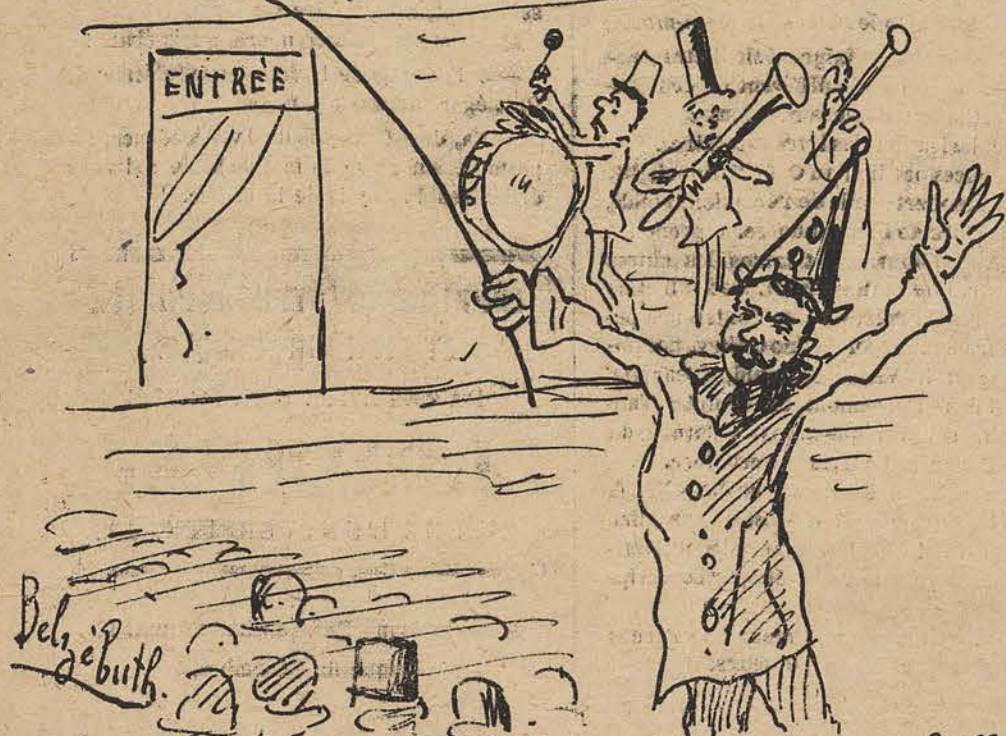


3^{me} acte : Le drame se corse.
Les congolais se demandent avec anxiété, la différence qu'il y a entre une nation civilisée, et une qui ne l'est pas.



4th acte : Dénouement. Retour au pays.
Jurant, mais un peu tard, qu'on ne les y prendra plus.

GRAND CONCOURS DE BRUXELLES EXPOSITION.



Voyons, Messieurs c'est la clôture!..prenez vos billets!
On enta pour 1 fr..... pour 1 sous
..... pour Rien !!



CONCOURS DE BEAUTÉ.
L'embaras du choix.